

Réunion du 26 mars 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

- Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
- Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents
- Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN
- Procuration(s) : Monsieur Philippe BIES ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur David HECKEL ayant donné pouvoir à Madame Alice MOREL, Monsieur André LOBSTEIN ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND
- Excusé(s) : Monsieur Gaston DANN, Monsieur Francis GRIGNON
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Laurent FURST

**N° CG/2012/6 - Administration générale - 5**  
**Avenant à mi-parcours à la convention interrégionale**  
**2007-2013 du Massif des Vosges**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve la révision à mi-parcours de la convention interrégionale du Massif des Vosges 2007-2013 ainsi que l'avenant correspondant, annexé à la présente délibération, étant précisé que cet avenant n'emporte pas une contribution financière supplémentaire pour le Département.

Il autorise par ailleurs son président à signer cet avenant au nom du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120326-65713-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 04/04/12